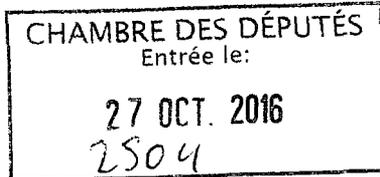




FRAKTION



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 26 octobre 2016

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, nous souhaiterions poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures et à Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure concernant le bilan des radars.

Etant donné que Messieurs les Ministres n'ont pas répondu à notre question parlementaire n°2384 endéans les délais réglementaires, nous nous permettons de leur poser la question parlementaire suivante :

- Un représentant du parquet ayant informé les députés de la commission juridique que quelque 180.000 véhicules aient été flashés durant les 6 premiers mois, Messieurs les Ministres peuvent-ils confirmer ces informations ?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre parfaite considération.

Diane Adehm
Députée

Gilles Roth
Député



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Luxembourg, le **23 NOV. 2016**



Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec
le Parlement

Service Central de Législation
43, boulevard F.D. Roosevelt
L – 2450 Luxembourg

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse commune à la question parlementaire N°2504 du 26 octobre 2016 des honorables députés Madame Diane Adehm et Monsieur Gilles Roth, concernant le bilan des radars, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

François Bausch

Ministre du Développement durable
et des Infrastructures

Copie à Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure

Réponse commune de Monsieur François BAUSCH, Ministre du Développement durable et des Infrastructures, et de Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure à la question parlementaire N°2504 du 26 octobre 2016 de Madame la Députée Diane ADEHM et de Monsieur le Député Gilles ROTH

Par leur question parlementaire, les honorables Députés s'interrogent sur les statistiques concernant les radars.

Nous nous permettons de renvoyer les honorables Députés dans ce contexte à notre réponse commune à la question parlementaire n° 2384 du 16 septembre 2016 de Madame la Députée Diane ADEHM, de Monsieur le Député Marco SCHANK et de Monsieur le Député Gilles ROTH qui a été, en effet, transmise avec retard d'une semaine à la Chambre des Députés.